



Comprendre et utiliser les outils de communication de sa collectivité

Valoriser les actions de la commune et informer les habitants grâce aux bons supports et messages.

Formation en ligne

- Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants

Public concerné : Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional.
Pré-requis : Etre titulaire d'un mandat d'él.u.e local.e.
Durée de la formation : 3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling

☎ 06 71 51 89 83

✉ isabelle@elueslocales.fr



Claire Bruggisser

☎ 06 71 51 89 91

✉ claire@elueslocales.fr

Présentation de la formation

Notre formation en ligne permet de comprendre l'organisation des collectivités territoriales, le fonctionnement des instances décisionnelles et le rôle de chaque acteur institutionnel.

I Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Choisir les outils de communication les plus adaptés selon le message et le public visé.
- Structurer une communication cohérente et complémentaire entre les différents supports.

I Programme

Module 1 : Communiquer sur les actions de la collectivité : quoi dire et à qui ? [Durée : 2h]

- Identifier les actions, projets et services municipaux à valoriser.
- Distinguer information pratique, valorisation de l'action publique et communication institutionnelle.
- Adapter les messages aux différents publics (habitants, associations, partenaires).
- Définir des messages simples, compréhensibles et utiles aux citoyens.

Exercice pratique : À partir d'un projet de la collectivité, identifier les messages clés à diffuser auprès des habitants.

Module 2 : Utiliser concrètement les outils de communication [Durée : 2h]

- Gazette : structurer et rédiger des contenus pédagogiques pour expliquer les projets, décisions et services de la commune de manière claire et accessible aux habitants.
- Site internet : organiser l'information, hiérarchiser les contenus et assurer une mise à jour régulière pour garantir l'accès à une information fiable et utile.
- Réseaux sociaux : publier et valoriser l'actualité municipale, adapter les formats aux usages des habitants et gérer les interactions dans un cadre institutionnel.
- Panneaux d'information : sélectionner et diffuser des messages courts, lisibles et immédiatement compréhensibles, en complément des autres supports.

Exercice pratique : Choisir le ou les outils les plus adaptés pour communiquer sur plusieurs situations concrètes de la collectivité.

Module 3 : Articuler les outils et organiser la communication dans la durée [Durée : 2h]

- Construire une communication cohérente entre les différents supports.
- Planifier les publications et les temps forts de la commune.
- Répartir les rôles entre élus, services et prestataires.
- Anticiper les périodes sensibles et ajuster les messages.

Exercice pratique : Élaboration d'un mini-plan de communication pour un projet de sa collectivité.

I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales, du positionnement politique des élus et du budget des collectivités locales. CV disponible sur demande.

I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration).

EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	675€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	400€

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

À l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.